



**SAINT JEAN & LA CROIX**

École - Collège - Lycée - Sup'St Jean -Internat  
*Former un Homme de cœur pour le monde de demain*

Saint-Quentin, le 8 juillet 2024

## **CIRCULAIRE DE RENTREE ELEVES** **Année Scolaire 2024/2025**

Madame, Monsieur,

Vous avez inscrit ou réinscrit votre enfant au collège – lycée Saint Jean & La Croix pour l'année scolaire 2024/2025 et nous tenons à vous remercier pour votre confiance.

Vous trouverez ci-dessous les renseignements **indispensables pour la rentrée 2024.**

### **1 – Dates de la rentrée des élèves**

	<b>Lundi 2 septembre après-midi</b>	<b>Mardi 3 septembre matin</b>	<b>Mardi 3 septembre après-midi</b>
<b>Sixièmes</b>	13h30 à 16h55 Avec leur professeur principal + ARBS	<b>8h55 à 11h55 avec leur Professeur principal</b>	<b>Application de l'emploi du temps à partir de <b>13h55</b> + ARBS (4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>)</b>
<b>Cinquièmes</b>	Libres	Rentrée 08h30-11h55 et ARBS	
<b>Quatrièmes</b>		Rentrée 09h00-11h55	
<b>Troisièmes</b>		Rentrée 09h30-11h55	
<b>Secondes</b>	13h30 à 16h00	<b>Distribution des livres ARBS et EDT normal</b>	
<b>Premières</b>	14h00 à 16h00		
<b>Terminales</b>	14h30 à 16h00		

### **■ SUP' Saint-Jean**

Les rentrées des étudiants en BTS Gestion de la PME (en initial), Management Commercial Opérationnel, Comptabilité Gestion et DCG (en alternance), se feront entre le 2 et le 16 Septembre, au 18 rue Raymond Delmotte à St-Quentin. En cas de besoin, joindre Mme Perrine DEVORSINE, Directrice du SUP' St Jean au 06.89.34.87.19.

### **■ Rentrée des internes** Cf. circulaire internes

Les jeunes seront accueillis le **jeudi 29 août à 16h30. Journée d'intégration le vendredi 30 août jusqu'à 16h30.**

### **2 – Horaires de la semaine**

■ Lundi au vendredi (mercredi après-midi seulement pour les lycéens) :

8 H 00 – 11 H 55 et 13 H 00 – 16 H 55 avec quelques heures de cours possibles en lycée jusqu'à 18h55.

■ L'établissement est ouvert de 7h30 à 19h00 du lundi au jeudi (18h00 le vendredi). Des études sont assurées jusqu'à 17h50 pour les collégiens. Accueil possible des lycéens jusqu'à l'heure de fermeture. Des activités ou des formations complémentaires seront proposées au-delà de 16h55.

### 3 – Constitution des classes

La constitution des classes est de la responsabilité de l'établissement. Elle tient compte des choix d'options, de spécialités et des observations des équipes pédagogiques et éducatives de l'année antérieure. **Nous n'accepterons pas de demandes de changement de classe une fois les listes établies.** Nous comprenons la possible déception de certains enfants concernant la répartition dans les classes. Néanmoins, selon notre expérience, nous savons que l'élève en question ne veut plus changer de classe après quelques jours. Il rencontre de nouveaux camarades et apprécie ses enseignants. Nous vous remercions pour votre compréhension et votre confiance.

### 4 - Manuels et fournitures

#### **INSCRIPTION A L'ARBS ET FOURNITURES**

#### ■ Au collège,

- Manuels ARBS : Dans une volonté d'alléger les cartables, la gestion des manuels est confiée à l'ARBS qui vous proposera une formule manuels papier (ou numérique) en s'inscrivant sur le site [www.arbs.com](http://www.arbs.com) **jusqu'au 15 août**. Ces manuels fournis par l'ARBS seront pour un **usage exclusif à la maison**. La distribution aura lieu dans l'établissement **le lundi 2 Septembre après-midi pour les 6<sup>ème</sup> et le mardi 3 septembre pour les 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> toute la journée (prévoir un grand sac)**. CF circulaire ARBS : suivre la procédure (lien depuis notre site [www.st-jean02.org](http://www.st-jean02.org)). Des jeux de livres seront mis à disposition dans les classes.
- Fournitures scolaires : Pour les 6èmes et les 5èmes, les familles n'ayant pas choisi de passer commande des fournitures par l'établissement, veilleront à se les procurer de leur côté en respectant les codes couleurs matière.

Pour les autres 6èmes et 5èmes : les commandes **seront à retirer dans l'établissement avant la rentrée : les jeudi 29 Août de 11h à 18h, le vendredi 30 Août de 14h à 18h et le lundi 2 septembre de 8h à 18h**. La liste des fournitures 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> à se procurer est téléchargeable sur notre site Internet [www.st-jean02.org](http://www.st-jean02.org).

#### ■ Au lycée,

- Les manuels seront distribués par l'ARBS le **3 Septembre**. Il est nécessaire de passer par le site ARBS [www.arbs.com](http://www.arbs.com) (lien depuis le site [www.st-jean02.org](http://www.st-jean02.org)) pour réserver les livres avant le 15/08/2024. Si besoin, vous trouverez la liste des manuels utilisés l'an prochain sur notre site (onglet Lycée - documents à télécharger).
- **Ne pas oublier la carte « Génération#HDF » pour pouvoir obtenir les livres.**
- **Il n'y a pas de liste de fournitures en lycée.** Ne pas acheter la calculatrice lycée pendant les vacances et attendre les conseils des professeurs de mathématiques.

### 4 - Lectures

L'étude de plusieurs livres est demandée à chaque élève de la Sixième à la Terminale. Ce sera le point de départ du travail de Français ou de Philosophie. C'est un moyen d'assurer la transition entre le temps de vacances et celui de la rentrée qui se prépare. **Toutes les listes sont téléchargeables sur notre site Internet [www.st-jean02.org](http://www.st-jean02.org).**

Chacun aura le souci, s'il y a lieu, de travailler les matières indiquées lors de la décision de passage.

### 5 – Certification Cambridge

Réunion d'information pour la certification Cambridge proposée aux élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 2<sup>nde</sup> volontaires : **mercredi 11 Septembre à 18h30**. Le démarrage se ferait courant octobre. Une circulaire sera distribuée le jour de la rentrée.

Les élèves ayant débuté une première année PET/FCE en 2023/2024 poursuivront leur deuxième année en 2024/2025 et passeront l'examen en mai/juin 2025.

### 6 – Consultation d'Ecole Directe

**Un code DIFFERENT est attribué aux parents ET aux élèves :**

- **Pour les nouveaux parents : les codes seront envoyés par SMS la 1<sup>ère</sup> semaine de septembre**
- **Pour les nouveaux élèves : Le code d'accès sera distribué dans les jours qui suivent la rentrée.**
- **Les familles présentes en 2023/24 conservent leur identifiant et mot de passe.**

Sur ce site vous trouverez :

- \* **La facturation 2024-2025 consultable début septembre. Aucune facture ne sera envoyée.**
- \* La consultation de votre compte,
- \* Le cahier de textes en ligne,
- \* les résultats de votre enfant,
- \* L'état des absences et retards, les informations de la Vie Scolaire.
- \* Le paiement en ligne pour la facturation, les activités et voyages, la restauration.

**Les bulletins trimestriels du Lycée et semestriels du Collège seront déposés dans l'espace « documents », à imprimer et conserver par la famille chaque année. Il n'y aura pas d'envoi postal.**

## **7 - EPS**

Comme l'ensemble des enseignements proposés dans l'établissement, l'EPS est obligatoire. Parents et élèves de Troisième, Première et Terminale voudront bien prendre connaissance des modalités d'évaluation pour le D.N.B. (Diplôme National du Brevet) et le Baccalauréat qui seront données par les enseignants.

Si, pour des raisons de santé, un élève ne peut suivre cet enseignement d'EPS, il prendra rendez-vous avec l'infirmière scolaire dès la rentrée.

Dans le cadre de l'Association Sportive, différentes activités peuvent être proposées en fonction de la demande des élèves : **rugby, futsal, sports de raquette, volley-ball, gymnastique...** Les entraînements auront lieu le soir à partir de 16h55, le mercredi midi ou le mercredi après-midi.

## **8 – Restauration scolaire**

### **8-1 Pour les externes :**

Les externes qui souhaitent prendre un repas occasionnellement à St Jean et La Croix voudront bien respecter les modalités suivantes :

- **Le compte repas doit être crédité au moins LA VEILLE du passage à la restauration.**
  - Soit par paiement en ligne
  - Soit en déposant au bureau d'accueil ou en envoyant à l'établissement un chèque correspondant à 5, 10,15 ou 20 repas (Ex : 5 X 8,85 € = 44.25 € pour 5 repas collège et lycée).

**Au dos du chèque, merci de noter le nom et le prénom de l'enfant.**

Pour la rentrée, le compte repas devra être alimenté avant le **lundi 26 Août**.

### **8-2 Pour les demi-pensionnaires :**

**Modification de régime en cours d'année possible : à signaler par écrit au service comptabilité avant le 30 Novembre pour modification au 31 décembre 2024 et avant le 30 Mars pour modification le 30 avril 2025.**

## **9- Facturation**

Début septembre : facture annuelle, **consultable sur Ecole Directe avec les codes d'accès.**

Le règlement se fait :

- soit par 10 prélèvements automatiques, le 5 de chaque mois, du mois **de Septembre** au mois de Juin inclus. Tout changement de situation bancaire doit être signalé avant le 20 de chaque mois.
- soit par paiement en ligne, ou par chèque, CCP ou espèces (somme inférieure à 1000 € pour l'année) pour le **15 Septembre, 15 Novembre et 15 Février**.
- Le règlement par mandat n'est plus possible suite à la nouvelle réglementation.

**Nous vous encourageons à opter pour le prélèvement automatique (document SEPA disponible sur notre site).**

## **10 – Pièces d'identité**

Il est **indispensable** que chaque élève ait une pièce d'identité **en cours de validité** dès le début de l'année scolaire : voyages à l'étranger, Diplôme National du Brevet, Epreuves du Baccalauréat, BTS, sont autant d'échéances à prévoir. **Veillez impérativement à la fournir si vous ne l'avez pas jointe au dossier de réinscription → au professeur principal à la rentrée.**

## **11 - Cartes de transport scolaire**

Si l'élève titulaire d'une carte en 2023-2024 n'a pas changé d'adresse, de régime ou d'établissement, celle-ci sera automatiquement renouvelée en 2024-2025. Dans quel cas formuler une demande ?

A l'occasion :

- D'un début de cycle scolaire : **passage de CM2 en 6<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> en 2<sup>nde</sup>**
- Si vous arrivez dans l'établissement.
- D'un déménagement.

**Rendez-vous sur le site : [transports.hautsdefrance.fr](https://transports.hautsdefrance.fr)  
(Cf. Flyers d'information sur notre site)**

## **12 – Bourses départementales**

■ Elles n'existent pas en Lycée.

■ En collège, l'information vous parviendra courant octobre/novembre.

## **13 – Bourses Nationales**

Les demandes de Bourses Nationales Collège ET Lycée auront lieu en **Septembre/Octobre**, **même pour les élèves qui bénéficiaient déjà d'une bourse en 2023-2024, contrairement aux années antérieures** (demande sur formulaire papier Cerfa). **Le nouveau dispositif d'examen automatique du « droit à bourse » ne concerne pas les établissements privés cette année.**

Les informations passeront par les carnets de correspondance ET Ecole Directe, **merci d'y prêter une attention particulière en début d'année scolaire.**

■ **Classes de Terminales** : les demandes de bourses pour l'Enseignement Supérieur (Dossier Social Etudiant) se feront sur le site du CROUS d'Amiens avant **Mai 2025** (un courrier de procédure vous parviendra dans l'année).

### **Fermeture de l'Etablissement**

**L'Etablissement sera fermé le Mardi 16 Juillet 2024 au soir  
et rouvrira le Jeudi 22 Août 2024 au matin.**

Nous profitons de ce courrier de rentrée 2024 pour vous annoncer la nomination de Mme Amandine Boucher au poste de Direction de la Vie Scolaire pour la rentrée prochaine.

Nous accueillerons également M. François Adam, nouveau Chef d'Etablissement à l'Ecole.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances, reposantes et enrichissantes.

et l'équipe de direction,

Dominique VAPPEREAU,  
La Cheffe d'Etablissement coordinatrice

François ADAM,  
Chef d'Etablissement 1<sup>er</sup> degré

Franck CARPENTIER, Directeur Collège  
Valérie MARIE, Directrice Lycée  
Perrine DEVORSINE, Directrice « Sup' St Jean »  
Amandine BOUCHER, Directrice de Vie Scolaire  
Mathieu LORENZI, Intendant  
Christine IRDEL, Adjointe en Pastorale